

VISION

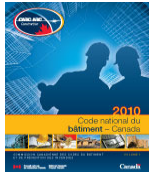


... de notre industrie

2065, rue Frank-Carrel, bureau 216, Québec (Québec) G1N 2G1

Téléphone : (418) 688-1256 ou 1-800-263-4032 – Télécopieur : (418) 688-2460

Courriel : info@aipvfq.com • Site internet : www.aipvfq.com



Vous pouvez encore vous inscrire à la formation de février ! Faites-le maintenant!

- Code National du Bâtiment 2010

Thème de la formation qui se donnera en trois modules :

✓ **LA FENESTRATION ET LES EXIGENCES DU NOUVEAU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT 2010**

Rappelons le but du programme : permettre aux participants, au terme des trois modules, de maîtriser les aspects pratiques des exigences relatives aux principes de sélection d'un produit de fenestration conformément au Code National du Bâtiment 2010.

Formateur : M. Robert Jutras, ing., président de Air-Ins inc.

Début des cours

Afin de donner la chance à tous de participer, chacun des trois modules du programme sera présenté à deux reprises et à deux dates différentes.

Module 1	16 février 2012	17 février 2012
Module 2	4 avril 2012	5 avril 2012
Module 3	24 mai 2012	25 mai 2012

Chaque journée de formation sera aussi l'occasion d'assister à un dîner-conférence. Dans le cadre du premier module, la firme Vertima nous entretiendra sur le thème suivant :

✓ **LE BÂTIMENT DURABLE ET LEED : QUOI? COMMENT? ET LES ENJEUX**

Inscription

Le programme détaillé et formulaire d'inscription est accessible sur notre site internet en page d'accueil. www.aipvfq.com

Bienvenue au nouveau membre !



Fabricant de fenêtres de PVC et d'aluminium et hybrides
Fabricant de portes d'acier

Responsable :
- M. Bruno Drouin, Président

Optima Produits Domiciliaires

2527, avenue Dalton
Québec (Québec) G1P 3S6

Tél. : (418) 653-6196
Télec. : (418) 657-7842

info@optimaproduitsdomiciliaires.com

Web : www.optimaproduitsdomiciliaires.com

Les Bourses d'Études de l'AIPVFQ

Avec la précieuse collaboration de notre consultant, M. Pierre Grand'Maison, le comité responsable du nouveau Programme de Bourses d'Études a bien travaillé au cours des dernières semaines et sera bientôt en mesure de lancer les invitations aux étudiants désireux de présenter leur candidature.

Rappelons que ce programme est destiné principalement à supporter la relève et à promouvoir l'éducation et la formation chez nos jeunes... notre relève ! Il est réservé exclusivement aux enfants des employés des membres de l'AIPVFQ. En 2012, des bourses totalisant 3 000\$ seront offertes pour des étudiants de programmes universitaires (1 500\$), collégiaux (1 000\$) et professionnels (500\$).

Tous les documents d'information vous seront transmis au début du mois de mars et nous en reparlerons également dans le prochain numéro du bulletin Vision.

Préparons la relève ensemble... avec les Bourses d'Études de l'AIPVFQ !

Comité Innovation Bois

L'AIPVFQ et FPInnovations ont élaboré un plan de mise en place d'un comité Innovation Bois pour l'industrie québécoise des portes et fenêtres. Rappelons que l'objectif est de créer des activités de R-D afin d'améliorer la performance du matériau bois et de ses dérivés dans le but d'accroître son utilisation dans la conception de portes et fenêtres.

Les manufacturiers intéressés à en savoir plus sur cette démarche étaient invités à une rencontre d'information le 12 janvier dernier dans les locaux de FP. La visite des installations, la présentation du programme et les échanges qui ont suivi ont permis, avec les manufacturiers présents, de confirmer la pertinence d'un comité Innovations Bois. Les premières discussions ont même déjà permis d'identifier un certain nombre d'enjeux pour le bois, tels que la durabilité et l'efficacité énergétique pour en nommer quelques uns.

Une prochaine rencontre aura lieu en février afin de valider et prioriser ces enjeux et de définir des projets de recherche prioritaires.

Les manufacturiers qui aimeraient se joindre à ce comité sont bien sûr les bienvenus. Pour ce faire ou pour obtenir des informations supplémentaires, vous n'avez qu'à communiquer avec Gilbert Lemay à l'AIPVFQ.



**GIGUÈRE
FRÉCHETTE**
BUREAUX: QUÉBEC, MONTRÉAL, SHERBROUQUE

Groupe Conseil Giguère & Fréchette

courtier en avantages sociaux exclusifs à l'AIPVFQ - supporte cette publication

Téléphone : (418) 683-6605 ou 1 888 686-3264 – Télécopieur : (418) 683-1341

Courriel : sac@qcqf.qc.ca

MaxFen... un service utile et apprécié !

L'AIPVFQ vous l'offre !

Encore une fois cette année, l'AIPVFQ en collaboration avec Maxam Marketing, est heureuse d'offrir gratuitement à ses membres le service « MaxFen », fort pratique pour les manufacturiers de portes et fenêtres.

Il s'agit d'un service de soutien technique visant à aider les entreprises à s'y retrouver et à pouvoir suivre plus facilement les exigences et mises à jour du programme ENERGY STAR®. De plus, il guide et prépare les manufacturiers à s'ajuster aux exigences du nouveau Code National du Bâtiment.

L'an passé, 29 membres ont profité et apprécié le service « MaxFen », développé et offert en collaboration avec Maxam Marketing, et qui couvre plus spécifiquement les éléments suivants :

1. L'analyse sommaire des communications importantes vous parvenant de NFRC, des agences d'inspection tel NAMI et Keystone et de Ressources Naturelles du Canada (RNCAN & ENERGY STAR®).
2. Un accès aux documents informatifs et aux présentations concernant le programme ENERGY STAR®, les applications des nouvelles exigences du nouveau Code National du Bâtiment Canadien 2010 et plus encore...
3. Un support informatif et technique pour l'étiquetage de vos produits.
4. Des alertes courriels quand une action doit se faire rapidement à votre dossier ENERGY STAR® ou quand une nouvelle importante touche l'ensemble de l'industrie.
5. De plus, les entreprises qui profiteront du service MaxFen recevront automatiquement un escompte additionnel de 10% sur les frais chargés par Maxam concernant tout projet de ré-émission, de nouvelle certification ou pour apporter des modifications d'options à leurs produits qualifiés ENERGY STAR®, et cela pour les douze mois suivant leur date d'adhésion au programme.

D'une valeur de 350 \$, ce service vous est offert gracieusement par votre Association.

Pour en profiter en 2012, il s'agira de remplir le formulaire que vous recevrez prochainement de Maxam Marketing.

Pour plus de détails vous pouvez les contacter directement au 450 723-1257 ou appeler l'AIPVFQ au 418 688-1256 ou sans frais au 1 800 263-4032.

À vous de vous inscrire, de l'utiliser régulièrement et d'en profiter !

Dossier ENERGY STAR®



Le 23 janvier dernier, lors d'une réunion téléphonique du comité directeur ENERGY STAR, M. Steve Hopwood de Ressources naturelles Canada nous a avisés qu'il a été décidé de reporter fin 2014 début 2015 la mise en vigueur des nouvelles exigences ENERGY STAR® initialement prévues pour janvier 2014.

Plusieurs membres de notre association ont participé à cette réunion et nous vous rapportons ici les deux raisons principales qui ont motivé ce report.

- 1- Tel que demandé par certains intervenants, RNCAN a d'abord décidé d'attendre les résultats d'un ré-examen du calcul du rendement énergétique (RE) utilisé par la norme CSA A440.2. Le RE est l'une des deux méthodes de qualification autorisées pour les produits de fenestration. La préoccupation de RNCAN est que tout changement dans le calcul du RE pourrait avoir un impact important sur les critères de performance et leurs niveaux de qualification.
- 2- RNCAN commence également à avoir des inquiétudes relativement à des problèmes potentiels de condensation lorsqu'un second revêtement énergétique (Low E) est appliqué sur la surface 4 d'une unité scellée double (ex : S2 et S4). Le résultat de cette démarche permet en effet d'obtenir une meilleure performance thermique mais il semble aussi que cela pourrait augmenter le risque de condensation en refroidissant significativement la surface intérieure de l'unité scellée.

La réalisation des ré-examens du système de rendement énergétique et des problèmes potentiels de condensation sur la surface 4 devraient prendre plusieurs mois et repousser la mise en œuvre des nouvelles exigences jusqu'à la fin de 2014 ou au début de 2015. Nous vous ferons part de toutes nouvelles informations pertinentes dès qu'elles seront disponibles.

*Source : Jean-François Kogovsek, Maxam Marketing

Une nouvelle de dernière minute

Nous avons appris que la province de l'Ontario a décidé de repousser l'implantation du Code National du Bâtiment Canadien 2010 et la mise en vigueur de la norme harmonisée NAFS-08 au 1^{er} juillet 2013.*

*Source : Fenestration Canada

Mesure de stress psychologique

- Source : Passeport Santé.com

Le stress psychologique joue un rôle important dans le maintien de la santé. La mesure de stress psychologique en **neuf questions** (MSP-9) est un questionnaire d'évaluation dont la validité a été établie scientifiquement. Cette mesure vous permet d'évaluer en moins de deux minutes l'intensité du stress que vous ressentez.

Nous vous expliquerons brièvement ses principaux effets à long terme et nous vous suggérerons certains **moyens de mieux l'affronter**.

www.passeportsante.net/fr/VivreEnSante/Tests/Test_MSP9_Index.aspx



Hors-Série est LE programme complet d'assurance de dommages des membres de l'AIPVFQ !

- Responsabilité civile pour erreurs et omissions
- Malfaçon (reprise d'un travail)
- Période prolongée pour la garantie interruption des affaires
- Assurance flottante des installations
- Carence des fournisseurs ou de clients

Demandez une soumission, c'est gratuit et sans engagement de votre part !

1-866-441-0007

Programme conçu par : **ULTIMA**
ultima.qc.ca

Reconnu par :



Image du calendrier de l'AIPVFQ, Janvier 2012

✓ **Le 30 St Mary Axe, Londres** (The Gherkin)

Le **30 St Mary Axe** (ou **Swiss Re Building**) est un gratte-ciel situé dans le quartier d'affaires de Londres. Sa construction a débuté en 2001 et s'est terminée en 2003.



Ce nom correspond à son adresse postale et c'est celui qui fut utilisé par le cabinet d'architectes qui l'a conçu. En référence à sa forme, les Londoniens ont pris l'habitude de l'appeler « The Gherkin » (Le cornichon). Il a été ouvert le 28 avril 2004 et a été conçu par le cabinet d'architectes de Norman Foster pour Swiss Re. Il est le premier gratte-ciel construit dans le quartier depuis les années 1970 et est la plus haute construction immobilière de la ville. Ses concepteurs revendiquent le titre de premier gratte-ciel écologique du Royaume-Uni.

concepteurs revendiquent le titre de premier gratte-ciel écologique du Royaume-Uni.

Haut de 180 mètres et de 41 étages, sa forme aérodynamique permet d'utiliser le vent dans le système de ventilation de l'immeuble, été comme hiver ; cette forme emploie des alvéoles, une structure de façade en spirale et la forme d'un cornichon (gherkin). Entre 12 et 25° C et avec un vent modéré, des stations météo gèrent l'ouverture des fenêtres. Si la température varie en dessous ou au-dessus de ces températures, la ventilation naturelle est complétée par le chauffage ou le rafraîchissement de l'air.

À l'intérieur, les étages sont organisés en étoile à six branches pour que l'ensemble des locaux bénéficie de la lumière extérieure.

Le système de ventilation et l'organisation interne des locaux permettent des économies d'énergie. L'idée d'en faire un immeuble respectant l'environnement aboutit également à la quasi absence de parcs de stationnement autos (18 places) au profit d'un grand parc pour vélos. Ceci incite les employés des entreprises installées dans le gratte-ciel à utiliser les transports en commun ou le vélo; ce qui renforce la politique de limitation de la circulation automobile mise en place par la municipalité dans le centre de Londres sous la forme d'un péage.

Le bâtiment se trouve sur l'ancien site du bâtiment Baltic Exchange, le siège d'un marché mondial pour les ventes de navires et d'information maritime. Le 10 avril 1992, l'IRA provisoire fait exploser une bombe près de la Bourse, endommageant gravement le bâtiment historique de la Bourse et les structures voisines.

(Source : Wikipedia)

Liberté 55, 65, 67 ?

Lors du discours qu'il a tenu, jeudi dernier, au Forum économique mondial de Davos, en Suisse, Stephen Harper a voulu préparer l'opinion publique à des modifications importantes aux régimes de retraite du Canada. Les principaux changements toucheraient l'âge normal de la retraite qui passerait de 65 ans à 67 ans et l'augmentation de la contribution individuelle des Canadiens pour leur retraite. En 2030, plus de 30% des Canadiens auront 65 ans et plus. Devant cette situation, il est nécessaire de faire d'important changements pour éviter un déficit comme l'ont vécu plusieurs régimes privés. Faut-il prévoir aussi des coupures dans les prestations ?

Actuellement, une personne qui gagne 42 850\$/ an et qui recevrait les prestations maximales du RRQ et de la Sécurité de la vieillesse aurait droit à 18 321 \$ imposable/ an, soit 42,8% de son salaire. Selon la norme il faut prévoir 70% de son revenu pré-retraite pour pouvoir jouir d'un niveau de vie convenable lors de la retraite. Pour ce faire, vous devrez combler la différence entre le 70% du revenu nécessaire et le 42,8% des prestations gouvernementales soit : 27,2% de votre salaire.

L'espérance de vie actuelle d'un Canadien est d'environ 80 ans et l'âge normal de la retraite est de 65 ans. Il faut donc être en mesure de prévoir de l'argent pour au moins 15 ans. Afin de prévoir une retraite à 70% de votre revenu et que celle-ci soit indexé de 2% à chaque année pour préserver votre pouvoir d'achat, vous devrez avoir économisé au moins 171 000 \$ à 65 ans pour combler la différence.

En figurant un rendement annuel de 5% sur vos placements une personne qui commence à cotiser à :

- **25 ans devra investir 1 416\$/an jusqu'à 65 ans**
- **35 ans devra investir 2 574\$/an jusqu'à 65 ans**
- **45 ans devra investir 5 172\$/an jusqu'à 65 ans**

Cet exemple illustre l'importance de commencer à cotiser le plus tôt possible et qu'il est nécessaire d'épargner car les montants octroyés par le Régime des Rentes du Québec et de la Sécurité de la Vieillesse sont insuffisants.

Afin d'aider les membres et leurs employés à solutionner cette situation, l'AIPVFQ a mis en place avec la collaboration de Groupe Conseil Giguère et Fréchette et de la Standard Life une entente exclusive pour les produits de retraite comportant de nombreux avantages :

- **Accès à tous les véhicules de placements pour les entreprises (REER Collectif, RPDB, RRS, RRI, etc.)**
- **Économies sur les frais administratifs se traduisant par plus de rendement**
- **Ristourne pour les participants**
- **Flexibilité dans les choix de chaque membre**
- **Personnel dédié au service de l'Association**

L'entente est valide pour **TOUS** les types de membres et aussi pour les entreprises qui ont déjà une entente avec la Standard Life. Il est important de noter que les entreprises auront prochainement l'obligation de mettre en place pour leurs employés un régime de retraite (voir le Vision de décembre 2011) et que notre solution s'intègre avantageusement dans cette démarche.

Nous vous invitons à communiquer avec Carol Fréchette au :

1-888-686-3264 poste 29

LES FENÊTRES HOMOLOGUÉES
ENERGY STAR® OFFRENT UN RENDEMENT
ÉNERGÉTIQUE SUPÉRIEUR.

www.hydroquebec.com/fenestres-energystar



- Économies potentielles de 10 % sur les coûts de chauffage annuels si vous remplacez toutes vos fenêtres.
- Filtrent davantage les rayons ultraviolets.



SCHL, communiqué Québec

MISES EN CHANTIER AU QUÉBEC EN DÉCEMBRE

MONTRÉAL, le 10 janvier 2012 – Selon les résultats du dernier relevé mensuel effectué par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la construction résidentielle a augmenté au Québec, au cours du mois dernier, dans les centres de 10 000 habitants et plus. Au total, 3 880 habitations ont été mises en chantier en décembre 2011, comparativement à 3 513 un an auparavant. De plus, le niveau désaisonnalisé annualisé de ce même mois (43 600) représente un régime plus élevé que celui du mois de novembre (40 000).

La progression de la construction résidentielle au mois dernier est totalement attribuable au segment des logements collectifs (maisons jumelées et en rangée, appartements), type d'habitations pour lequel les mises en chantier sont passées de 2 609, en décembre 2010, à 3 022, un an plus tard, une hausse de 16%.

Le gain enregistré dans la catégorie des logements collectifs dissimule toutefois des réalités différentes : en effet, pendant que les mises en chantier de maisons jumelées et en rangée et d'appartements locatifs diminuaient, la construction d'appartements en copropriété progressait de manière notable. "Manifestement, l'intérêt pour la copropriété s'est maintenu en 2011. Cela étant, compte tenu de l'offre actuelle et à venir, le rythme ralentira cette année", affirme Kevin Hughes, économiste principal à la SCHL pour le Québec.

Les mises en chantier de maisons individuelles ont quant à elles diminué de 5 % comparativement au mois de décembre de 2010, la moitié des régions métropolitaines de recensement (RMR) ayant accusé des pertes. Les résultats étaient tout aussi mitigés dans les grandes agglomérations de recensement (AR)

En 2011, la construction résidentielle dans les centres urbains du Québec (10 000 personnes et plus) a reculé de 4 % par rapport à l'année précédente. Ce résultat traduit essentiellement l'évolution des mises en chantier dans le segment des maisons individuelles (-14 %), puisque les mises en chantier de logements collectifs, propulsé par la copropriété, ont augmenté légèrement d'une année à l'autre (+1 %).

Le bilan annuel démontre aussi que la copropriété a atteint un niveau record dans les RMR de Montréal, Québec et Trois-Rivières ainsi que dans l'AR de Saint-Hyacinthe.

Mettant à contribution plus de 65 ans d'expérience à titre d'organisme national responsable de l'habitation au Canada, la SCHL aide les Canadiens à accéder à un éventail de logements durables, abordables et de qualité. Elle offre également des données, des analyses et des rapports fiables, impartiaux et actuels sur le marché de l'habitation pour aider les consommateurs et le secteur de l'habitation à prendre des décisions importantes. Pour en savoir davantage, veuillez consulter le site www.schl.ca ou composer le 1-800-668-2642.

Kevin Hughes

Économiste principal (province de Québec)

514-283-4488

Calendrier AIPVFQ février 2012

2-5	Salon Expo-Habitat Estrie, Sherbrooke, QC
8-11	NAHB - Intl Builders Show 2012 Orange County Convention Center, Orlando, FL
16-17	Formation APVFQ CNB Module 1 Hôtel Le Dauphin, Drummondville, QC
20-24	GANNA - Annual Conference Hyatt Regency, Sarasota, FL
22	Réunion du Conseil d'administration AIPVFQ Hôtel des Seigneurs, St-Hyacinthe, QC
22-26	Salon Expo-Habitat Québec, Expo Cité, Québec, QC
23-24	ABSDA - Atlantic Building Material Show Moncton Coliseum Complex, Moncton, NB
26-29	AAMA – 75th Annual Conference Grand Beach Hotel, Naples, FL

SCHL, communiqué Canada

MISES EN CHANTIER D'HABITATIONS EN DÉCEMBRE 2011

OTTAWA, le 10 janvier 2012 – Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le nombre désaisonnalisé annualisé¹ de mises en chantier d'habitations a atteint 200 200 en décembre et a ainsi dépassé son niveau de novembre, mois où il s'était établi à 185 600. Le nombre réel de logements commencés en 2011 fait l'objet de vérifications; il sera diffusé dans l'édition de janvier des *Statistiques mensuelles sur l'habitation*.

« La hausse du rythme de l'activité en décembre s'explique surtout par les logements collectifs mis en chantier en milieu urbain, particulièrement en Ontario et dans les provinces atlantiques », a déclaré Mathieu Laberge, économiste en chef adjoint au Centre d'analyse de marché de la SCHL.

Le nombre désaisonnalisé annualisé de mises en chantier dans les centres urbains du Canada s'est accru de 10,1 % en décembre, pour s'établir à 181 900. Il a augmenté de 3,8 % dans le segment des maisons individuelles et de 14,5 % dans celui des logements collectifs, pour atteindre respectivement 70 600 et 111 300.

Toujours en décembre, le nombre désaisonnalisé annualisé de mises en chantier en milieu urbain a progressé de 52,9 % dans l'Atlantique, de 35,3 % en Ontario et de 9 % au Québec, mais il a diminué de 19,8 % en Colombie-Britannique et de 11 % dans les Prairies.

On évalue à 18 300 le nombre désaisonnalisé annualisé de mises en chantier d'habitations dans les régions rurales² pour le mois de décembre.

Mettant à contribution plus de 65 ans d'expérience à titre d'organisme national responsable de l'habitation au Canada, la SCHL aide les Canadiens à accéder à un éventail de logements durables, abordables et de qualité. Elle offre également des données, des analyses et des rapports fiables, impartiaux et actuels sur le marché de l'habitation pour aider les consommateurs et le secteur de l'habitation à prendre des décisions éclairées.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE, COMPOSER LE 1-800-668-2642.

Liens intéressants

Pour comparer le prix des maisons au Canada entre 2002 et 2010 : http://www.schl.ca/fr/inso/info/obloca/obloca_005.cfm

Pour voir les tableaux interactifs de données locales à travers le pays : http://www.schl.ca/fr/inso/info/obloca/obloca_011.cfm

Autres liens utiles

AIPVFQ

www.aipvfq.com

Comité sectoriel de main-d'oeuvre

<http://www.solutionsrh.net/>

Conseil du bâtiment durable au Québec

<http://www.voirvert.ca/>

Centre patronal SST :

<http://www.centrepatronalsst.qc.ca/accueil.html>

InfoCPQ

<http://www.cpq.qc.ca/publications/Bulletin-mensuel-InfoCPO>

SCHL

<http://www.schl.ca/fr/index.cfm>

Groupe Conseil Giguère et Fréchette

<http://www.gcgf.qc.ca/>

Aon-Hewitt

<http://www.aon.com/canada/fr/products-services/human-capital-consulting/default.jsp>

Groupe Ultima

<http://www.ultima.qc.ca/>

Passeport Santé

<http://www.passeportsante.net/fr/>